CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

Le jeudi 8 octobre 2026

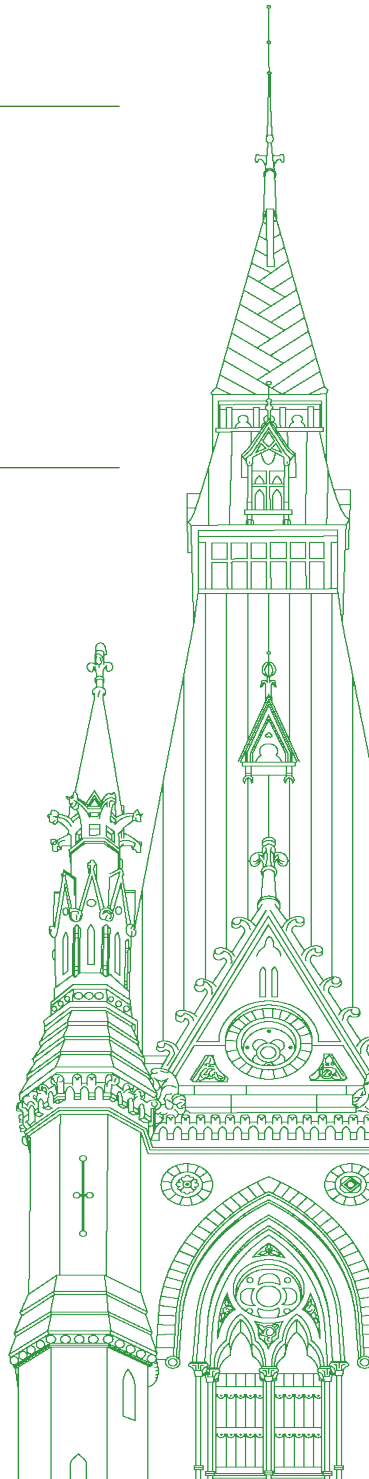

Président : Terry Sheehan

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le jeudi 8 octobre 2026

● (0815)

[*Traduction*]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 41e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes.

Nous sommes réunis sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité se réunit pour discuter de l'accessibilité financière dans l'Arctique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

Merci beaucoup à nos merveilleux interprètes.

Leur santé et leur sécurité sont de la plus haute importance, et je vais y voir. Merci.

Il y a un code QR sur la carte qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran — vous avez fait le test de son, mais je vais le relire —, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

J'aimerais rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute dont vous avez besoin à l'avance afin de profiter pleinement du temps imparti pour les questions et les réponses.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les membres sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer le temps de parole et l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président, avant que nous commencions, parce que je ne veux pas interrompre les témoins.

À titre d'information, nous avons souvent des problèmes importants de qualité d'image vidéo dans la salle. La résolution est faible, ce qui est un problème, mais il y aussi que lorsque nous... Même lorsque James Arreak a comparu en visioconférence, la caméra tremblait visiblement.

Nous nous en sommes plaints. Cela ne semble rien changer du tout. C'est comme si on nous disait: « C'est comme ça et puis c'est tout. » Je trouve cela inacceptable. Le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord est un comité très important qui devrait bénéficier d'une couverture vidéo de la plus haute qualité, mais c'est aussi ainsi que nous pouvons avoir de la visibilité dans l'Arctique, grâce à nos médias sociaux.

Je vous demande, à vous ou peut-être au greffier, de vérifier ce qui pourrait être fait pour améliorer la qualité de la vidéo dans la salle.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Zimmer, d'avoir soulevé cette question.

Je peux vous dire, après vous avoir entendu, que je partage totalement votre consternation. Si le problème vient de la salle, je vais demander au greffier de trouver une autre salle où il y aurait peut-être une meilleure vidéo. Ce pourrait même être dans un autre édifice.

Laissez-nous vérifier tout cela pendant la semaine de relâche, et nous veillerons à trouver une solution. Nous allons faire des tests. Est-ce que cela vous convient?

Bob Zimmer: Merci.

Le président: Merci.

Bob Zimmer: Je suis désolé de vous avoir interrompu.

Le président: Non, c'était un rappel au Règlement important. Merci.

Je reviens aux témoins. Nous accueillons, par vidéoconférence, d'Habitation Territoires du Nord-Ouest, Konstantin Khasanov, directeur des Finances et de l'administration, et Mischa Malakoe, gestionnaire des projets de logement. De Nunavut Tunngavik, nous accueillons Gloria Uluqsi, présidente. Enfin, nous accueillons Laurel McCorriston, directrice générale d'Uqqutaq.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Lorsqu'il vous restera environ 30 secondes, je dirai « 30 secondes », afin que vous puissiez conclure. N'oubliez pas que nous avons beaucoup de temps pour les questions et les réponses et que vous pourrez aussi en profiter pour présenter vos idées.

Merci beaucoup.

Nous allons commencer par Habitation Territoires du Nord-Ouest.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Konstantin Khasanov (directeur, Finance et administration, Habitation Territoires du Nord-Ouest): Merci.

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité permanent. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui au nom d'Habitation TNO. Nous remercions le Comité d'avoir décidé d'entreprendre cette étude sur les défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

L'accessibilité financière demeure l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontées les collectivités du Nord. Les ménages des Territoires du Nord-Ouest sont confrontés à des coûts élevés de logement, d'alimentation, de transport et de chauffage, qui sont tous influencés par la géographie, l'éloignement, le climat et l'escalade persistante des coûts liés à la livraison des biens et à la prestation de services essentiels sur l'ensemble du territoire.

Le logement est au cœur du mandat d'Habitation TNO. Par conséquent, notre point de vue aujourd'hui, c'est que le logement est un aspect fondamental de l'abordabilité dans le Nord et que l'un des moyens les plus efficaces à la disposition du Canada pour améliorer l'abordabilité pour les résidants du Nord, c'est de répondre aux besoins en matière de logement.

La pénurie de logements dans le Nord contribue grandement aux problèmes d'abordabilité. Lorsqu'il n'y a pas de logements disponibles, les ménages peuvent être contraints de vivre dans des logements surpeuplés, tomber dans l'itinérance cachée ou devoir s'en remettre à des solutions ultérieures ou plus coûteuses si seulement il y en a.

Quand le logement est inabordable, les ménages perdent une plus grande partie de leur revenu pour se loger, ce qui leur laisse moins de revenus pour répondre à d'autres besoins fondamentaux, comme se nourrir et se vêtir. La solution la plus directe à ces problèmes d'abordabilité consiste à augmenter l'offre de logements abordables dans le Nord. Cependant, la concrétisation de cette solution n'est pas si simple.

Les coûts de construction, de réparation et d'entretien des logements sont beaucoup plus élevés dans les Territoires du Nord-Ouest que dans le Sud du Canada. Les coûts de transport, les pénuries de main-d'œuvre, la disponibilité limitée des entrepreneurs, les courtes saisons de construction, les risques liés au climat et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement augmentent tous le coût de la construction de logements dans le Nord. Habitation TNO estime les coûts de construction moyens à 820 000 $ par unité, ce montant étant encore plus élevé dans certaines collectivités éloignées. Cette réalité est telle qu'un même investissement qui pourrait générer une augmentation considérable du nombre de logements ailleurs au Canada se traduit par un nombre de logements moindre dans le Nord.

L'escalade des coûts de construction, de réparation et d'entretien des logements contribue à aggraver les problèmes d'accessibilité financière dans le Nord. Chaque dollar nécessaire pour absorber l'escalade des coûts et la surenchère ne sert pas à accroître l'offre de logements abordables. Par conséquent, les déficits en matière de logement persistent, les parcs de logements sociaux vieillissent et les ménages continuent de se heurter à des problèmes d'abordabilité. Les changements climatiques ajoutent une pression supplémentaire. Les feux de forêt, les inondations, la dégradation du pergélisol, l'érosion côtière et les perturbations du transport font augmenter à la fois le coût d'entretien des logements existants et le coût de construction de nouveaux logements.

Les territoires du Nord doivent de plus en plus composer avec ce genre de défis environnementaux et les coûts qui y sont associés. Malgré tout, il y a des progrès. Grâce à des partenariats entre les sociétés de logement, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Canada, les gouvernements autochtones, les organismes communautaires et les fournisseurs de logements, des investissements importants permettent la construction de nouveaux logements, la modernisation de logements sociaux, la planification de logements communautaires, des projets de logement de transition et des projets de logement dirigés par des Autochtones. Ces investissements améliorent la donne, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les problèmes d'accessibilité financière auxquels sont confrontés les Territoires du Nord-Ouest ne relèvent pas de conditions de marché temporaires. Ils relèvent de problèmes structurels à long terme que les gouvernements territoriaux ne peuvent résoudre à eux seuls. Les coûts de construction élevés, le vieillissement du parc de logements, l'impératif d'adaptation aux changements climatiques, les marchés immobiliers limités et les perpétuelles pénuries de logements exigent un engagement fédéral soutenu. Le mémoire écrit d'Habitation TNO contient des recommandations réalisables pour favoriser des investissements fédéraux à long terme afin de remédier à la pénurie de logements. L'une des choses les plus importantes qu'on puisse faire dans l'immédiat pour relever les défis liés à l'accessibilité financière dans les collectivités du Nord consiste à répondre aux besoins en matière de logement.

● (0820)

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le logement, c'est bien plus qu'un abri. Dans les collectivités du Nord, le logement est une infrastructure déterminante pour l'accessibilité financière. Lorsque les ménages ont accès à un logement sûr, convenable et abordable, ils ont plus de moyens financiers pour absorber d'autres coûts essentiels, comme la nourriture, les vêtements et le transport. La stabilité en matière de logement est gage de collectivités saines, de renforcement des économies locales, de rétention de la main-d'œuvre et d'amélioration de la qualité de vie. Pour les habitants du Nord, si l'on veut relever les défis liés à l'accessibilité financière, il faut d'abord améliorer l'accès au logement.

● (0825)

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Konstantin Khasanov: Voilà qui conclut mon exposé. Si vous avez des questions, nous sommes prêts à y répondre.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Uluqsi.

Vous avez cinq minutes.

Gloria Uluqsi (présidente, Nunavut Tunngavik incorporée): Bonjour. Au nom de Nunavut Tunngavik incorporée, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous ce matin pour discuter des problèmes d'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

Je m'appelle Gloria Uluqsi. Je suis présidente de Nunavut Tunngavik incorporée, ou NTI. Je vais me concentrer sur les réalités auxquelles sont confrontés les Inuits du Nunavut.

Lorsqu'on parle d'accessibilité financière au Nunavut, il ne s'agit pas de déterminer si les familles devront réduire des dépenses de luxe. Il s'agit vraiment de savoir si les parents pourront mettre suffisamment de nourriture sur la table, si les enfants pourront aller à l'école le ventre plein et si les familles pourront trouver un endroit sûr et stable où vivre. La crise de l'accessibilité financière au Nunavut découle d'inégalités structurelles de longue date dont les communautés inuites souffrent toujours aujourd'hui.

L'insécurité alimentaire est un effet collatéral néfaste du colonialisme sur les systèmes alimentaires et la souveraineté alimentaire des Inuits. À cela s'ajoutent le coût élevé de la vie, des soutiens au revenu insuffisant, des possibilités d'emploi limitées et une pénurie chronique de logements. Selon les calculs du gouvernement du Canada lui-même, une famille de cinq personnes au Nunavut a besoin de plus de 92 000 $ par année pour maintenir un niveau de vie de base, alors qu'une famille qui dépend des mesures de soutien du revenu offertes reçoit moins de 40 000 $ par année. L'écart est tel que beaucoup trop de familles ont du mal à subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux.

Au Nunavut, 43 % de la population vit sous le seuil officiel de la pauvreté. En 2023, le taux de pauvreté au Nunavut était plus élevé que dans toute autre province ou tout autre territoire; il était plus du double de celui du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et plus de quatre fois celui du Canada dans son ensemble. Ce fardeau pèse de manière disproportionnée sur les Inuits. Les Inuits du Nunavut sont trois fois plus susceptibles de vivre avec un faible revenu que les non-Inuits. Ce sont les enfants qui en ressentent le plus profondément les conséquences. Près de 8 enfants inuits sur 10 au Nunavut vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, et 7 enfants sur 10 vivent dans des foyers où les adultes sautent régulièrement des repas, mangent moins ou achètent des aliments de moindre qualité simplement pour joindre les deux bouts. Aucun enfant au Canada ne devrait avoir à vivre cette réalité.

Le coût des aliments demeure l'un des exemples les plus manifestes de la crise de l'accessibilité financière à laquelle le Nunavut est confronté. En raison de la concurrence limitée dans le commerce de détail, des coûts de transport élevés, des lacunes en matière d'infrastructure et des longues distances que les aliments doivent parcourir, les prix des aliments au Nunavut sont environ deux fois plus élevés que dans le Sud du Canada. Des recherches que nous avons appuyées en partenariat avec l'Arctic Children and Youth Foundation ont révélé qu'en moyenne, les prix des aliments dans la région de Qikiqtani étaient près de deux fois plus élevés que la moyenne nationale. Pour les aliments sains comme les fruits et les légumes, les prix étaient presque deux fois et demie plus élevés. À certains endroits comme à Grise Fiord, les coûts sont encore plus élevés.

Les familles ressentent ces pressions au quotidien, et même s'il y a des programmes fédéraux qui existent, ils ne suffisent pas devant l'ampleur du défi. Nous voyons continuellement des familles se faire refuser l'accès à des aides alimentaires sous prétexte qu'il y a des programmes gouvernementaux qui existent pour répondre à leurs besoins, mais les données probantes disent autre chose. L'insécurité alimentaire demeure généralisée. Le financement de l'aide alimentaire dans les écoles est insuffisant pour répondre à la demande, et l'aide au revenu n'est pas à la hauteur du coût réel de la vie au Nunavut.

Parallèlement, le coût élevé de l'équipement de chasse, du carburant et du transport est tel qu'il est plus difficile qu'avant pour les Inuits d'accéder aux aliments traditionnels et de conserver leurs systèmes alimentaires traditionnels. Par conséquent, de nombreuses familles sont forcées de dépendre des coûteuses chaînes d'approvisionnement du Sud, qui n'ont jamais été conçues en fonction des réalités de l'Arctique.

Le logement est une autre dimension de la crise de l'accessibilité financière.

● (0830)

Nunavut Tunngavik incorporée demeure déterminée à proposer des solutions pratiques et communautaires par l'entremise de la Nunavut Roundtable for Poverty Reduction. Les jeunes, les aînés, les chasseurs et pêcheurs, les gouvernements, les organisations et nos partenaires du milieu des affaires inuits nous ont tous dit la même chose: le statu quo ne fonctionne pas.

Matna.

Le président: Merci, madame Uluqsi.

La parole va maintenant à Mme McCorriston. Vous avez cinq minutes.

Laurel McCorriston (directrice générale, Uquutaq Society): *Ullaakkut*, bonjour, *good morning*, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler de l'abordabilité du logement dans le Nord.

Avant de me joindre à la Uquutaq Society, un organisme sans but lucratif qui s'occupe de logement et d'itinérance, j'étais directrice générale de l'Office d'habitation d'Iqaluit. J'ai également travaillé pour la société d'énergie territoriale à titre de gestionnaire immobilière, où j'étais responsable des logements pour les employés et des autres immeubles, donc j'ai une bonne idée de la situation du logement au Nunavut.

La Uquutaq Society exploite deux refuges, en plus d'offrir des logements de transition et des logements abordables. Elle a trois projets sur les rails: l'agrandissement des refuges et des logements de transition, un projet de logements avec services de soutien et un immeuble à usage mixte de logements abordables et de locaux commerciaux destinés aux organismes sans but lucratif. La majorité de ces projets et programmes sont les premiers du genre au Nunavut.

Nous savons que le Nunavut connaît la pire crise du logement au Canada, et il en a toujours été ainsi, en grande partie parce qu'il n'existe pas de véritable marché locatif à Iqaluit. Les nouveaux immeubles locatifs y sont loués par le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et des sociétés bien avant leur occupation. Selon les données de 2017 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il ne reste ainsi qu'environ 10 % des logements pour les particuliers. Je soupçonne que la situation est la même dans les deux autres centres régionaux, Cambridge Bay et Rankin Inlet.

Le plus récent « Rapport sur le logement dans le Nord » de la SCHL a révélé la forte proportion de logements loués par le secteur public et par des entreprises privées comme logements pour employés: 44 % et 14 % respectivement. Une autre tranche de 22 % des logements était louée comme logements publics. Il y a donc très peu de logements disponibles à Iqaluit, et encore moins de logements abordables. Les nouveaux appartements de deux chambres mis en location au cours de la dernière année se louaient 4 600 $ par mois. Selon le critère de la SCHL, qui établit les frais de logement à 30 % du revenu brut du ménage, il faudrait un revenu annuel de 184 000 $ pour louer cet appartement. Ce marché locatif coûteux est l'héritage de gouvernements qui paient le prix demandé par le marché depuis le début de l'aménagement d'Iqaluit, et cela se poursuit aujourd'hui. La situation est maintenant aggravée par la hausse des coûts de construction et d'exploitation dans le Nord.

Comme je l'ai mentionné, une grande partie des logements est liée à l'emploi, et ils sont le plus souvent offerts à des hauts fonctionnaires, soit à des gens dont le salaire permet de se loger sur le marché libre. Qu'en est-il des travailleurs de niveau intermédiaire ou inférieur, et des personnes sans emploi? La majorité des Nunavummiut, soit 60 %, dépendent du logement public, selon le Rapport de la vérificatrice générale sur le logement public au Nunavut de mai 2025, et 45 % de ces ménages vivent dans des logements surpeuplés. Les jeunes, qu'ils soient seuls ou qu'ils aient de jeunes familles, ne peuvent pas quitter le foyer de leurs parents en raison du manque de logements et du coût élevé de ceux qui sont offerts. Les logements surpeuplés où vivent plusieurs générations sont courants, tout comme les logements partagés par plusieurs ménages sans lien de parenté.

Lorsque j'étais directrice générale de l'Office d'habitation d'Iqaluit, je me souviens de neuf personnes qui partageaient un appartement d'une chambre et de trois familles qui vivaient dans une maison de trois chambres, en dormant à tour de rôle.

Certains ménages vivant dans un logement public gagnent plus que le revenu maximal admissible, parce que leur revenu a augmenté pendant leur occupation. Ils peuvent se permettre les loyers du marché, mais le programme de logement n'exige ni n'encourage leur départ, et aucune offre de logements ni aucune autre option ne leur permet de déménager.

Le secteur du logement sans but lucratif, abordable, hors marché ou à loyer inférieur au marché est très petit au Nunavut. Avant la croissance récente de l'Uqquutaq Society, il n'y avait qu'un seul organisme de ce type: une coopérative d'habitation d'Iqaluit, créée au début des années 1980. En dehors du logement public, l'Uqquutaq Society est actuellement le seul organisme qui élargit l'offre de véritables logements hors marché. Nous savons qu'un logement sûr, adéquat et abordable est le principal déterminant social de la santé et qu'il sous-tend tous les autres.

Comment le Nunavut peut-il se libérer de sa dépendance au logement public et au logement pour employés? Il faut améliorer et bonifier les mesures de soutien au secteur du logement à but non lucratif, pour l'aider à composer avec les coûts de développement et pas qu'avec les coûts de construction. De plus, les entités gouvernementales qui louent des logements au Nunavut doivent comprendre l'effet qu'elles ont sur le marché locatif et agir en conséquence.

Nakurmiik, *thank you*, merci de votre temps et de votre attention aujourd'hui.

● (0835)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer par vous, monsieur Zimmer. Vous avez six minutes.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Khasanov. Un témoin précédent du Nunavut nous a dit que le prix moyen des maisons à Iqaluit est d'environ 1 million de dollars. Je l'ai constaté. Je regardais justement la page sur l'immobilier. Même un condo ou une maison en rangée coûte environ 750 000 $. C'est très cher pour une famille moyenne, cela ne fait aucun doute. Vous avez mentionné le coût moyen de construction dans les Territoires du Nord-Ouest. Quel était le montant?

Konstantin Khasanov: C'est 820 000 $.

Bob Zimmer: Je n'ai pas entendu.

Konstantin Khasanov: C'est 820 000 $.

Bob Zimmer: C'est 820 000 $?

Konstantin Khasanov: Oui. C'est une moyenne, mais c'est encore plus élevé dans certaines collectivités.

Bob Zimmer: Quel serait le montant à un endroit comme Tuktoyaktuk, où nous sommes allés cet été?

Konstantin Khasanov: M. Malakoe peut aider à répondre à cela. Il participe de plus près à la gestion de projets de construction, et il pourra vous donner plus de détails.

Bob Zimmer: Allez-y.

Mischa Malakoe (gestionnaire des projets d'habitation, Habitation Territoires du Nord-Ouest): Bonjour, monsieur Zimmer. Je vais répondre à cette question.

Évidemment, 820 000 $ par unité est un coût moyen. Cela comprend les 32 collectivités du territoire. Comme vous l'avez mentionné, dans les collectivités éloignées plus au nord, comme Tuktoyaktuk, les prix dépasseraient les 820 000 $, de sorte que le coût pourrait se rapprocher du million de dollars par unité.

Bob Zimmer: Combien de logements le gouvernement fédéral a-t-il construits au cours des deux dernières années dans les Territoires du Nord-Ouest?

Mischa Malakoe: Je ne connais pas ce chiffre par cœur.

Monsieur Khasanov, je vous cède la parole.

Konstantin Khasanov: Au cours des deux dernières années, nous avons appuyé la construction d'environ 40 à 60 logements.

Bob Zimmer: Cependant, combien de logements ont été réellement construits?

Konstantin Khasanov: La construction est toujours en cours.

Bob Zimmer: N'avez-vous pas un chiffre?

Konstantin Khasanov: Aucun chiffre n'est disponible pour le moment.

La construction prend deux à quatre ans, car notre saison de construction est très courte. Si nous n'arrivons pas à terminer la construction en quelques mois, cela entraîne un retard d'une année complète. Par exemple, en 2023, lors de la saison des feux de forêt, 75 % de la population...

Bob Zimmer: Je suis moi-même charpentier et j'ai construit de nombreuses maisons. Je sais donc que, habituellement, la saison de construction est l'été.

Je vais passer rapidement à Mme Uluqsi. Je n'ai pas beaucoup de temps. Madame Uluqsi, je comprends parfaitement vos préoccupations concernant le prix des aliments. J'ai rencontré de nombreux résidents de différentes régions du Nunavut, comme Cambridge Bay, Kugluktuk et d'autres régions, où c'est encore plus cher qu'à un endroit comme Iqaluit.

Vous représentez NTI. Est-ce exact?

Gloria Uluqsi: Oui, c'est exact.

Bob Zimmer: Je sais qu'une partie du prix des aliments... le facteur d'abordabilité est fondé sur les revenus du territoire, et une aide financière peut être offerte aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture. Au Nunavut, où vont les recettes de l'exploitation des ressources?

Gloria Uluqsi: Je vais apporter une précision. Pour être honnête, concernant l'abordabilité et le prix des aliments, les prix... C'est très cher dans les 25 collectivités, même à Iqaluit. Bien entendu, nous savons que le programme de subvention des aliments, le programme pour le Nord...

Bob Zimmer: Je voulais savoir où vont les recettes de l'exploitation des ressources au Nunavut. Je crois savoir que NTI reçoit une part importante des recettes de l'exploitation des ressources, notamment l'extraction minière et d'autres activités. Est-ce exact?

Gloria Uluqsi: Oui, les redevances... Oui, NTI fournit ces fonds; ils sont envoyés aux associations inuites régionales pour qu'elles...

Bob Zimmer: Je sais que l'on demande souvent au gouvernement de fournir des fonds, et c'est l'une de ses obligations. Toutefois, je crois savoir que le fédéral ne reçoit qu'une infime partie des recettes de l'exploitation des ressources du Nunavut, s'il reçoit quelque chose. La majeure partie des recettes va aux organisations inuites, comme la vôtre. J'ai déjà posé la question aux dirigeants et au premier ministre du Nunavut, alors la voici: que fait NTI pour aider ses membres à obtenir des denrées alimentaires à prix abordable?

Gloria Uluqsi: Nous avons récemment versé 4 millions de dollars à la coalition d'éducation pour financer les programmes de petits déjeuners, mais il est certain que nous devons fournir plus d'activités, de services. Cela devrait vraiment se faire en consultation avec les deux gouvernements et les partenaires inuits. Nous devons collaborer davantage. Nous devons collaborer plus étroitement, car l'abordabilité... les prix de la nourriture et du logement sont très élevés.

Les recettes dont vous parlez sont réparties entre NTI et les associations inuites régionales, comme je l'ai mentionné plus tôt.

● (0840)

Bob Zimmer: Je vois que NTI reçoit environ 167 millions de dollars par année, si je ne me trompe pas. Tout le monde doit aider, bien sûr, surtout pour les personnes dans le besoin au Nunavut. Ma question portait précisément sur la contribution de votre organisation. Je vous suis reconnaissant des programmes de petits déjeuners et de tout le reste, mais je voulais avoir un peu plus de renseignements à ce sujet.

J'ai hâte de discuter avec vous au Nunavut lorsque nous serons de retour là-bas.

Gloria Uluqsi: Oui, certainement. J'ai hâte de discuter avec vous également. *Quana*.

Bob Zimmer: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Hanley, pour six minutes.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup. Merci pour tous les témoignages que nous avons entendus jusqu'à présent. C'est vraiment important pour décrire l'éventail des défis liés à l'abordabilité dans le Nord.

Je vais commencer par les Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur Khasanov, je vous remercie de votre exposé. Le mémoire d'Habitation Territoires du Nord-Ouest comprend un certain nombre de recommandations assez précises sur le renouvellement ou la prolongation des mesures de soutien fédérales. Je ne pense pas que vous ayez eu l'occasion d'aborder ces recommandations en détail, mais je me demandais si vous pourriez souligner certains aspects auxquels nous devrions, selon vous, accorder plus d'attention.

Konstantin Khasanov: Oui. Nous avons beaucoup parlé de nos besoins et des façons de régler les problèmes. Nous avons plusieurs recommandations. La première est le renouvellement de l'entente bilatérale relative aux programmes fédéraux de logement et de lutte contre l'itinérance au-delà de 2028, sans quoi nous serons confrontés à un véritable gouffre financier en 2028 et 2029. Nous risquons de perdre le financement d'environ 17 millions de dollars que nous recevons actuellement du gouvernement du Canada. Nous attendons impatiemment une prolongation et une entente à long terme.

Nous avons également une entente sur le logement social qui remonte à 1997. Il s'agit vraiment d'une entente à long terme. C'est parfait, mais le problème des ententes à long terme, c'est qu'elles ne fonctionnent pas bien si elles ne prévoient pas des ajustements en fonction de l'inflation. Le financement prévu dans cette entente est toujours fondé sur les prix en 1997, soit environ 11 000 $ par logement pour l'entretien annuel, comme les réparations, le soutien pour les coûts des services publics... Pour nous, il n'est pas suffisant d'avoir des ententes à long terme; nous avons aussi besoin d'ajustements liés à l'inflation.

En outre, il faut établir un fonds consacré à l'abordabilité du logement dans le Nord, où notre situation est totalement différente que dans le sud du pays. Je peux vous donner un exemple. Dans le sud, il faut probablement cinq heures de route pour transporter une maison du fabricant à une collectivité située à 500 kilomètres. Dans le Nord, cela prendra de deux à trois jours, car on ne peut pas rouler à plus de 20 à 25 kilomètres à l'heure sur une route de glace. Il y a des exigences particulières pour les routes de glace. C'est le même logement que dans le Sud, mais il faut trois jours pour le livrer. Les coûts augmentent partout pour tous les logements que nous essayons de livrer.

Nous essayons aussi d'attirer l'attention sur le fait que nous recevons actuellement beaucoup de financement pour la construction de nouveaux logements. Nous sommes presque parvenus à une entente avec Maisons Canada pour fournir environ 400 logements. Qu'en est-il de l'entretien des logements existants? Il n'y a pas vraiment de soutien pour les logements existants, et selon nos estimations, environ 437 logements atteindront leur fin de vie utile au cours des prochaines années. Ces logements seront perdus, de sorte que même avec de nouveaux logements, la situation du logement dans le Nord ne s'améliorera pas. Nous avons besoin de volets de financement pour appuyer la construction de nouveaux logements, car nous avons 1 000 personnes sur la liste d'attente et nous devons offrir du soutien pour les logements existants que nous essayons de maintenir.

Une autre...

● (0845)

Brendan Hanley: Merci. Je dois vous interrompre pour passer aux autres témoins, mais je tiens également à vous remercier pour les mémoires écrits. Je suis ravi que vous ayez eu l'occasion de souligner au moins deux ou trois recommandations.

Madame Uluqsi, je voulais me tourner de nouveau vers vous. Je vous félicite de votre élection, récemment, et j'ai hâte de vous rencontrer en personne.

Je pense que vous n'avez pas non plus eu l'occasion de terminer là où vous l'espériez, en particulier concernant vos recommandations relatives à des partenariats continus avec le fédéral. À cet égard, vous souhaitez voir une collaboration accrue ainsi qu'un soutien fédéral accru.

Gloria Uluqsi: Ai-je maintenant la parole? La question s'adresse-t-elle à moi?

Le président: Oui. Allez-y.

Gloria Uluqsi: Je vous remercie de l'occasion de prendre la parole.

Oui, vous avez raison. Je n'ai pas pu terminer ma déclaration préliminaire de cinq minutes. Je vous remercie de le reconnaître.

J'ai vraiment hâte de poursuivre les discussions avec vous ainsi qu'avec les autres membres du Comité. Étant nouvelle dans mes fonctions de dirigeante, j'accorde une grande importance et je crois à la collaboration avec les gouvernements et les autres partenaires et organismes inuits pour régler le problème de l'abordabilité dans le Nord du Canada.

Je sais que c'est très vaste, mais le gouvernement du Canada s'est engagé à réformer Nutrition Nord Canada. Nous sommes d'avis que ce travail doit être axé sur l'élimination des inégalités structurelles qui contribuent à l'insécurité alimentaire, tout en soutenant les systèmes alimentaires inuits et la souveraineté alimentaire des Inuits.

Nous avons également demandé du soutien par l'intermédiaire de Maisons Canada afin de faciliter la livraison des 400 logements. Il faut investir dans le logement, renforcer les mesures de soutien du revenu, améliorer l'accès aux aliments et le soutien aux chasseurs-cueilleurs, et veiller à ce que les infrastructures nordiques soient réellement adaptées à la réalité du Nord.

NTI demeure déterminée à promouvoir des solutions pratiques et communautaires par l'intermédiaire de la Table ronde du Nunavut sur la réduction de la pauvreté. Les jeunes, les aînés, les chasseurs-cueilleurs, les gouvernements et les organismes inuits, y compris les partenaires industriels, nous ont tous dit la même chose: pour réduire la pauvreté, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les revenus ou de réduire les coûts, mais aussi de créer les conditions propices pour avoir des familles en santé, des collectivités prospères, des possibilités économiques intéressantes...

Le président: Merci beaucoup.

Gloria Uluqsi: ... de solides liens culturels, et la sécurité alimentaire et du logement pour les générations futures.

Qujannamiik.

Le président: Merci beaucoup. Je suis certain que vous aurez l'occasion d'approfondir le sujet en réponse à d'autres questions.

[*Français*]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais m'adresser à Mme Uluqsi.

Madame Uluqsi, j'aimerais parler du coût de la vie, bien sûr, mais aussi du taux de pauvreté au Nunavut, qui est le plus élevé au Canada, un pays qui se veut riche et fort. Ça me sidère de voir ce taux de pauvreté. Comme Mme McCorriston l'a dit également, l'accès à un logement sain et l'accès à de la nourriture saine sont des besoins essentiels et des déterminants de la santé.

Vous avez parlé d'aliments traditionnels, ce qui a aussi été relevé par d'autres témoins au cours des différentes rencontres, ainsi que de l'équipement de chasse et du prix des carburants. Constatez-vous d'autres éléments?

Je vous donne un exemple. Dans ma région, qui n'est pas située aussi au nord que la vôtre, on pratiquait auparavant la chasse traditionnelle au phoque. Maintenant, avec les changements climatiques, les glaces nous quittent, donc la chasse se fait différemment et plus difficilement. Nous souhaitons certainement que toute cette tradition perdure. Vous avez parlé de colonialisme, mais j'aimerais que vous parliez de la chasse, qui est fort probablement l'une des solutions pour les gens du Nunavut.

Je vous laisse maintenant nous en parler. Merci beaucoup.

● (0850)

[*Traduction*]

Gloria Uluqsi: *Matna*. Je vous remercie de la question, madame Gill.

Avec plaisir. Au Nunavut, en tant qu'Inuits, nous comptons évidemment sur nos aliments traditionnels comme le phoque, le caribou, le morse ou le béluga. Notre culture et nos traditions revêtent une grande importance. Cela fait partie intégrante de nos vies, notamment lorsque nous pratiquons le camping et la chasse.

À NTI, lorsque nous recevons des redevances, nous aidons les associations inuites régionales à répartir le financement. Ces associations inuites régionales versent des fonds à leurs collectivités pour le programme de soutien aux chasseurs-cueilleurs du Nunavut. Donc, nous fournissons du financement aux chasseurs dans les collectivités.

Dans la région de Qikiqtaaluk, en particulier, nous commençons à voir les intendants inuits de Nauttiqsuqtiit — les intendants de la terre et de la mer —, ainsi qu'une infrastructure d'intendance: les employés des intendants vont à la chasse et fournissent des aliments traditionnels aux collectivités, aux Inuits de ces collectivités. Nos aliments traditionnels favorisent concrètement la sécurité alimentaire et notre souveraineté alimentaire.

[*Français*]

Marilène Gill: Tous les témoins s'accordent certainement pour dire que le soutien financier est un aspect important, mais ma question comportait un autre volet important, soit la disponibilité de la ressource. Est-ce que la ressource est menacée?

Mardi dernier, on nous parlait du saumon. Évidemment, on parlait de la Colombie-Britannique et non du Nunavut. Dans ma région, on parle du caribou, par exemple, qui disparaît pour différentes raisons, dont certaines que nous ne connaissons pas encore, mais les changements climatiques ont certainement une incidence là-dessus. J'aimerais donc savoir si, dans votre région également, vous considérez qu'il y a déjà des changements liés à la ressource, d'après vos connaissances du territoire ancestral ou traditionnel, par exemple.

Voyez-vous un changement dans la disponibilité de la ressource, tant marine que terrestre, au Nunavut?

[*Traduction*]

Gloria Uluqsi: *Matna* pour la question.

Concernant les 25 communautés que je représente à NTI au nom des Inuits, nous, les Inuits, occupons ce territoire et en assurons l'intendance depuis des milliers d'années. Les Inuits sont un peuple intelligent. Ils ne tuent pas de nombreux animaux, comme le caribou, le béluga ou le phoque, simplement pour les tuer. Ils abattent des animaux uniquement en quantité suffisante pour subvenir aux besoins des Inuits de la communauté.

[*Français*]

Marilène Gill: Ma question ne portait pas là-dessus, madame Uluqsi. Je suis désolée. Je n'essayais pas de dire que les Inuits pêchent trop de poisson ou qu'ils chassent trop d'animaux ou de mammifères marins. Je voulais savoir si vous voyiez des changements dans l'abondance de la ressource. Vous avez parlé des bélugas, par exemple. Les bélugas sont-ils encore accessibles? Est-il plus difficile pour vous de les chasser qu'auparavant?

Encore une fois, ce n'est pas du tout un reproche. Au contraire, je cherche à savoir si la ressource est encore aussi disponible ou s'il y a des changements. J'ai parlé des changements climatiques, qui rendent la ressource moins disponible qu'elle ne l'était auparavant et qui font augmenter l'insécurité alimentaire chez les habitants du Nord, comme l'ont également indiqué certains témoins au Comité.

[*Traduction*]

Le président: Madame Uluqsi, le temps est écoulé, mais pourriez-vous soumettre votre réponse par écrit? Mme Gill a clarifié la question, et si vous pouviez répondre par écrit, ce serait formidable. Merci.

La parole est maintenant à M. Morin.

Monsieur Morin, vous avez cinq minutes.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités d'être venus aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à Mme McCorriston. J'ai fait un peu de recherches sur la société que vous représentez. Elle fait de l'excellent travail en ce qui a trait aux logements de transition, aux logements à long terme et aux refuges.

Pouvez-vous en dire davantage sur certains aspects du logement et de l'itinérance?

Je crois comprendre qu'il y a de plus en plus de problèmes de toxicomanie au Canada, en particulier dans le Nord. J'imagine que cela représente un défi dans le Nord, mais dans le cadre des services liés au logement que vous offrez, quelles sont les difficultés supplémentaires liées au rétablissement, à la toxicomanie et aux particularités du Nord, en particulier pour les services que vous offrez?

● (0855)

Laurel McCorriston: Je vous remercie de la question.

Nous constatons une augmentation de la dépendance aux drogues dures, ce qui est assez récent comparativement aux centres urbains du Sud. Un centre de rétablissement — le premier du genre au Nunavut — ouvrira ses portes à Iqaluit cette année. Les autres services que nous offrons dépendent essentiellement du programme de sensibilisation à la santé mentale du gouvernement du Nunavut et de ses intervenants en toxicomanie. Quant à des services complets, comme on les appelle, il y en a très peu au Nunavut comparativement aux services offerts en milieu urbain dans le Sud. Nous avons une petite organisation spécialisée dans les cas de syndrome d'alcoolisation fœtale; elle est confrontée à une forte demande.

Le mieux que nous pouvons faire, c'est d'établir des partenariats avec les ressources existantes, puis de continuer à faire pression auprès du gouvernement du Nunavut.

Billy Morin: Plus particulièrement, outre les partenariats, souhaiteriez-vous avoir plus d'intervenants spécialisés dans le rétablissement ou plus de formation? L'ouverture d'un centre de rétablissement est une bonne chose. Je suis certain que ce ne sera pas une solution miracle, mais je me réjouis de son ouverture. Y a-t-il autre chose? On parle d'un centre de rétablissement dans une collectivité. Comment pouvons-nous offrir ces services dans d'autres collectivités? Le Nunavut est si vaste.

Laurel McCorriston: C'est là tout le problème des régions éloignées. Le gouvernement du Nunavut doit trouver à la fois les ressources financières et les ressources humaines nécessaires, car nous manquons de personnel bien formé au Nunavut.

Nous devons agir sur plusieurs fronts. Nous devons élargir les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, y compris dans le secteur sans but lucratif. Le réseau de refuges d'Iqaluit, dans sa forme actuelle, ne compte que deux organismes, et très peu d'organismes dans l'ensemble du territoire. Même si le réseau prend de l'expansion grâce au soutien de NTI, le réseau de refuges n'a pas assez de financement pour avoir ses propres intervenants en soins de santé ou en santé mentale.

Billy Morin: Je vous remercie de ces remarques.

Monsieur Khasanov, vous avez beaucoup évoqué le manque de logements construits et les prix. Pouvez-vous nous parler plus précisément de la capacité de construction de logements dans les Territoires du Nord-Ouest? Nous nous sommes rendus à Inuvik, à Tuk, à Norman Wells et à Yellowknife. J'ai entendu dire que les communautés locales aimeraient avoir l'occasion d'acquérir des compétences dans ce domaine.

Connaissez-vous des innovations? Comment pouvons-nous former dans ces nations des menuisiers, des plombiers ou des gens de métier?

Konstantin Khasanov: La société de logement soutient les programmes d'apprentissage dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons du financement réservé aux apprentis. Je pense que notre programme d'apprentissage est l'un des meilleurs au Canada. Il offre un soutien important aux gens, non seulement pour se rendre dans les centres de formation, mais aussi pour rendre visite à leur famille lorsqu'ils retournent chez eux pour quelques jours. Il paie également des salaires pendant la période d'études. Il offre une aide pour l'achat d'équipements, de matériel informatique et de documents d'étude. C'est un franc succès. Il donne d'excellents résultats.

Le nombre de places disponibles n'est pas toujours stable. Pour faire un stage, il faut un mentor. Dans les petites communautés, s'il n'y a personne qui détient déjà le Sceau rouge, les apprentis ne peuvent pas être encadrés. Les possibilités dans ces communautés sont très limitées. Cela oblige les gens à déménager d'une communauté à une autre, pendant au moins quatre ou cinq ans, pour étudier. En raison de la pénurie de logements, les gens ne peuvent pas déménager. On ne peut pas envoyer un seul membre d'une famille ou toute une famille aller vivre pendant des années dans une autre communauté.

Les communications et les transports entre les communautés coûtent très cher. Il n'y a pas de communications directes entre les petites communautés. Elles se font par l'entremise des centres régionaux. Le défi consiste à retenir les gens et à améliorer l'éducation dans ces communautés.

Il y a de nombreuses autres innovations dans le domaine de la construction que M. Malakoe pourrait fournir.

● (0900)

Le président: Le temps est écoulé. Je vous remercie.

La prochaine intervenante est Mme Idlout; elle est en ligne et dispose de cinq minutes. S'il y a un problème avec la connexion Internet, nous irons dans la salle.

Allez-y, madame Idlout.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik.*

Ullaakkut. Je suis ravie de voir tous les témoins. Compte tenu du temps limité dont je dispose, je poserai deux questions, l'une à Mme Uluqsi et l'autre à Mme McCorriston.

Madame Uluqsi, j'ai suivi votre campagne. Je suis très impressionnée par les excellents résultats que vous avez obtenus, avec un taux de participation de 72 %, ce qui est très élevé au Nunavut.

Je me demande si vous pouvez nous faire part de ce que vous avez appris concernant les forces des Inuits et de ce que le gouvernement fédéral peut faire pour mieux les reconnaître, afin que nous puissions mieux soutenir l'autonomie économique des Inuits.

Gloria Uluqsi: *Matna*. Merci, madame Idlout, de la question.

Je suis ravie d'être ici et d'avoir été élue.

J'ai beaucoup appris des Inuits. Dès le début, je me suis engagée à véritablement les écouter. Durant ma campagne dans les régions, j'ai vraiment constaté que les Inuits avaient beaucoup d'idées et de recommandations à proposer concernant le logement, les soins aux aînés, l'abordabilité, le coût élevé des aliments et la langue.

Ils attendent. Ils sont ouverts et attendent vraiment que les dirigeants défendent leurs intérêts et assurent une bonne communication. Par exemple, maintenant que je travaille à la société NTI, je m'efforce vraiment d'améliorer les communications entre NTI et les Inuits et de faire part de nos idées et recommandations concernant les services et les soutiens que NTI peut offrir.

Les Inuits de toutes les communautés m'ont clairement fait savoir qu'il est très important que la future présidente collabore avec les deux gouvernements. De plus, le leadership et la reddition de comptes étaient mes priorités. Les Inuits voulaient vraiment que la présidente collabore avec les gouvernements, les organisations inuites et les organismes à but non lucratif au Nunavut.

Cela dit, j'y crois sincèrement moi aussi. Mon rôle et ma mission consistent à collaborer avec les élus et les dirigeants pour déterminer comment nous pouvons mieux travailler ensemble. Comment pouvons-nous combler ces lacunes à NTI? Il est très important de collaborer et d'échanger nos idées afin de mieux comprendre comment nous pouvons aider la population du Nunavut et les Inuits, y compris ceux qui vivent dans les centres urbains du Sud comme Ottawa, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife.

Le président: Merci.

Allez-y, madame Idlout. D'accord, je pense que son écran est gelé.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Lavack, qui disposera d'une minute et 35 secondes pour poser des questions au nom des libéraux.

[*Français*]

Ginette Lavack (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame McCorriston, je voudrais parler un peu du continuum du logement dans les régions éloignées. On sait qu'il y a plusieurs défis en matière d'itinérance. D'après vous, où se situent les plus grands besoins? A-t-on plus besoin de logements de transition, de logements d'urgence ou de logements abordables, par exemple?

Ensuite, que pourrait-on faire à cet égard?

[*Traduction*]

Laurel McCorriston: Je vous remercie de cette question pertinente.

Il s'agit du logement abordable et des options qu'il offre. Les logements sans but lucratif et les coopératives d'habitation offrent l'option de l'accessibilité financière à long terme. Par exemple, dans une coopérative d'habitation au centre-ville de Toronto, où j'ai fait mes débuts dans le secteur du logement, on peut trouver un appartement d'une chambre pour 1 100 $ en plein centre-ville. Ces logements ont été construits à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Cette accessibilité financière à long terme est offerte par l'entremise du secteur sans but lucratif.

Les logements supervisés représentent l'autre aspect essentiel du continuum du logement. Je ne m'intéresse vraiment plus aux logements de transition, car, surtout dans le Nord, il n'y a nulle part où aller ensuite. C'est pourquoi Uquutaq s'oriente désormais vers les logements supervisés, qui fournissent du soutien là où les gens vivent. Ils n'ont pas besoin d'aller ailleurs, et ce n'est pas un programme à durée limitée. C'est ainsi que les communautés pourraient en bénéficier.

● (0905)

Le président: Je vous remercie.

Notre dernière intervenante est Mme Gill, qui disposera de deux minutes et demie, avant que nous passions au prochain groupe de témoins.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout à l'heure, je faisais allusion au rapport de Savoir polaire Canada sur la question des changements climatiques et de la disponibilité de la ressource dans le Nord. Le rapport est disponible en inuktitut. C'est vraiment très intéressant, et c'est ce à quoi je faisais allusion.

Maintenant, j'aimerais parler à M. Khasanov et à Mme McCorriston au sujet du logement.

Je suis la députée d'une circonscription qui est aussi en partie nordique et, chez nous, il y a des difficultés liées au manque de logements. Il y a des logements qui appartiennent à des compagnies minières, par exemple. C'est une circonscription où il y a beaucoup d'activité minière. Le fait que des gens viennent de l'extérieur — évidemment, ce sont les entreprises qui possèdent les maisons — entraîne une espèce de rareté qui fait éclater le prix des logements. Je sais que Mme McCorriston a parlé de logements abordables. Est-ce que la création de logements est une solution?

J'aimerais aussi entendre les commentaires de M. Khasanov, encore une fois, sur la question de la rénovation des logements, parce que nous vivons la même chose. Nous perdons beaucoup de logements qui sont devenus insalubres, faute de subventions pour les entretenir.

Alors, j'aimerais entendre ce que vous avez à dire sur le phénomène du navettage aérien, mais également sur la question de la rénovation des logements.

Mme McCorriston peut répondre en premier.

[*Traduction*]

Laurel McCorriston: Désolée... Je pensais à la question que vous avez posée à M. Khasanov.

La question portait sur le logement abordable. Est-ce une option réaliste ou valable pour le Nord? Je crois que oui, tant pour l'accession à la propriété à un prix abordable que pour les logements locatifs abordables. NTI a créé une nouvelle entreprise, Igluvut Corporation, qui proposera des programmes dans ces deux domaines.

Toutefois, je pense que tous les intervenants du secteur du logement — les organismes sans but lucratif, les ONG et les différents ordres de gouvernement — doivent s'engager dans cette voie. Il existe un modèle appelé « Options for Homes » dans lequel on achète un logement en copropriété au coût réel de la construction. Il a bien fonctionné dans les régions du sud. Ce genre d'initiative pourrait également bien fonctionner dans le Nord en matière d'accession à la propriété. En ce qui concerne le logement abordable, il faut vraiment que le gouvernement et NTI en soient les instigateurs sur l'ensemble du territoire en prenant tous les moyens possibles. Notre travail à Iqaluit en est un bon exemple, et ce modèle pourrait être reproduit ailleurs.

[*Français*]

Le président: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Les deux minutes et demie sont écoulées.

Merci beaucoup, tout le monde. Nous allons suspendre la séance pour accueillir le prochain groupe de témoins.

Merci aux témoins. Encore une fois, félicitations, présidente Uluqsi. Votre visage m'est familier. Je suis tombé sur vous dans l'un de mes fils d'actualité sur les réseaux sociaux. Félicitations.

Nous allons suspendre la séance.

● (0905)

_____(Pause)_____

● (0915)

Le président: Nous sommes de retour.

Pour la gouverne des témoins, je vais passer en revue certaines des consignes concernant l'audio et l'interprétation.

Nous sommes réunis selon un format hybride. Certaines personnes sont présentes dans la salle et d'autres sont en ligne. Je demande à tous les participants de consulter les consignes figurant sur les cartons placés sur la table. Ces mesures sont en place pour prévenir les problèmes de rétroaction acoustique et préserver la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos merveilleux interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur le carton, qui renvoie à une courte vidéo explicative.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les participants en vidéoconférence peuvent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro, et ils sont priés de le mettre en sourdine lorsqu'ils ne parlent pas. Pour ceux qui utilisent Zoom, vous pouvez sélectionner, au bas de votre écran, le canal d'interprétation approprié, soit le parquet, l'anglais ou le français. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser leur oreillette pour sélectionner le canal souhaité.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'entendre l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute dont vous aurez besoin afin de tirer pleinement parti du temps alloué pour les questions et réponses.

Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées au président. Pour les participants présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les membres qui participent via Zoom, veuillez utiliser la fonction « lever la main ». Le greffier et moi gérerons l'ordre des interventions et le temps.

Nous allons d'abord entendre les témoins, qui feront des déclarations de cinq minutes.

Je signale aux témoins que je vous préviendrai lorsqu'il ne vous restera qu'environ 30 secondes afin que vous puissiez conclure votre intervention, et vous aurez amplement le temps d'exprimer tout ce que vous souhaitez dire durant la période des questions et réponses.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons, à titre personnel, M. Alexandre de Barros, professeur en ingénierie des transports, Département de génie civil, Université de Calgary. À titre personnel, nous recevons Mme Shelagh McCartney, professeure, École d'urbanisme et d'aménagement régional, Université métropolitaine de Toronto, qui comparaît par vidéoconférence. De plus, nous accueillons M. Michel Beaulieu, de l'entreprise The North West Company. Il est le vice-président des opérations des magasins canadiens.

Commençons avec M. de Barros pour cinq minutes, je vous prie.

Alexandre de Barros (professeur en ingénierie des transports, Département de génie civil, Université de Calgary, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

Je suis ici pour discuter de l'article de recherche publié en 2023 intitulé « Connectivité aérienne et infrastructure aéroportuaire dans le Nord canadien », qui a été préparé pour le programme de recherche sur le corridor du Nord à l'École de politiques publiques de l'Université de Calgary. L'étude a porté sur 146 communautés éloignées situées dans le corridor du Nord — où le transport aérien est souvent le seul moyen de liaison fiable tout au long de l'année, que ce soit pour les personnes, les évacuations médicales, l'approvisionnement alimentaire et les biens essentiels. Les conclusions se rapportent directement aux pressions liées à l'augmentation du coût de la vie que ce comité examine actuellement.

Le transport aérien n'est pas un luxe dans le Nord. Il fait partie intégrante de la chaîne d'approvisionnement qui détermine le prix des aliments, du carburant, des matériaux de construction et des déplacements pour des raisons médicales. Lorsque le service aérien est peu fréquent, coûteux ou limité par des contraintes en matière d'infrastructures, ces coûts sont refilés aux habitants et aux communautés du Nord.

Je vais énumérer quelques-unes des principales conclusions de l'étude.

Presque toutes les 146 communautés qui ont été incluses dans l'étude ont un aéroport ou un aérodrome situé à moins de 20 kilomètres par voie terrestre. Seules quelques-unes d'entre elles dépendent exclusivement d'hydravions ou doivent parcourir de plus longues distances. Les infrastructures sont toutefois inégales: 83 % des pistes d'atterrissage sont en gravier ou en pierre concassée, et seulement 15 % sont asphaltées; 42 % des aéroports n'ont pas de procédures d'approche aux instruments publiées et peuvent seulement être opérationnels dans des conditions météorologiques de vol à vue; 20 % n'ont pas d'aérogare de passagers; et environ 30 % n'assurent pas l'entretien hivernal des pistes.

En ce qui concerne la connectivité, 82 % des aéroports offraient des vols nolisés réguliers ou un service régulier au moment de l'étude — 109 assuraient un service régulier et sept n'offraient que des vols nolisés — et 18 % n'en proposaient aucun. Même lorsqu'un service régulier est offert, la fréquence des vols est souvent faible et les appareils sont principalement des turbopropulseurs de petite taille. Seule une minorité des aéroports peut accueillir des appareils plus grands capables de transporter des volumes de fret importants. La capacité de chargement est donc extrêmement limitée dans la plupart des aéroports.

Au moment de l'étude, nous n'avons trouvé aucune politique fédérale relative au service aérien essentiel comparable à celles en vigueur ailleurs. Les routes et les tarifs dépendaient de l'offre et de la demande du marché, et seulement du financement ponctuel était prévu pour des problèmes précis.

Nous avons également réalisé une analyse météorologique limitée des données relatives au plafond nuageux à 21 aéroports sur une période de 17 ans et n'avons trouvé aucune preuve irréfutable que les changements climatiques avaient réduit la disponibilité opérationnelle en raison de ce facteur particulier. D'autres risques liés aux changements climatiques — tels que la fonte du pergélisol qui mine l'intégrité des pistes d'atterrissage et les changements dans les précipitations et les conditions de surface — restent bien réels et nécessitent une attention constante. Ils n'ont pas été pris en compte dans cette étude.

Ces lacunes en matière d'infrastructures et de services se traduisent directement par une hausse des coûts. La longueur et la surface des pistes, qui sont limitées, restreignent la taille et la charge utile des avions, ce qui augmente le coût unitaire du transport aérien des aliments, du carburant et des matériaux de construction. Un service peu fréquent et la nécessité de recourir à des itinéraires avec plusieurs escales font grimper les frais tant pour les passagers que pour le fret.

L'absence d'approches aux instruments et d'entretien hivernal peut priver certaines communautés d'un accès fiable en cas de mauvaises conditions météorologiques, c'est-à-dire durant les périodes où les besoins en matière de soins médicaux et d'approvisionnement sont souvent les plus criants.

L'article recommande une évaluation au cas par cas des améliorations ciblées, telles que les approches aux instruments, les terminaux, le revêtement, le renforcement des pistes, un entretien hivernal fiable et un cadre stratégique clair pour les services aériens dans le Nord. Il fait également état que la connectivité aérienne ne suffit pas à elle seule à répondre à tous les besoins en matière de transport. Les options terrestres demeurent essentielles lorsqu'elles sont possibles.

Une comparaison plus approfondie des coûts et des avantages liés à l'amélioration des infrastructures aériennes par rapport à d'autres investissements dans le corridor a été reportée à une étude ultérieure. Elle n'a pas été incluse dans l'étude.

● (0920)

Dans le contexte plus large de l'étude sur l'accessibilité financière menée par ce comité, la sécurité alimentaire, le coût du carburant, la construction de logements, les déplacements pour des raisons médicales, le coût élevé de la vie dans les communautés éloignées, l'infrastructure aérienne et la fiabilité des services constituent des facteurs structurels, et non des enjeux secondaires. Améliorer la capacité, la fiabilité et la rentabilité des liaisons aériennes dans le Nord...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Alexandre de Barros: ... peut contribuer à réduire le coût des biens essentiels à la destination ainsi que le fardeau financier des familles et des communautés autochtones dans le Nord.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme McCartney. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Shelagh McCartney (professeure, École d'urbanisme et d'aménagement régional, Université métropolitaine de Toronto, à titre personnel): Merci beaucoup de m'avoir invitée.

Bonjour. Je m'appelle Shelagh McCartney. Je suis professeure d'urbanisme et d'aménagement régional à l'Université métropolitaine de Toronto. Je suis également architecte agréée.

Au cours de la dernière décennie, j'ai mené mes recherches en partenariat avec des communautés autochtones et des organisations au service des Autochtones dans le Nord des provinces et dans les territoires. On m'a expliqué les difficultés d'exercer un contrôle local sur les enjeux locaux de logement; les défis pour obtenir des fonds servant à renforcer l'expertise locale en matière de logement; et la difficulté de s'y retrouver dans les modèles de financement qui, trop souvent, sont déséquilibrés par rapport aux dépenses réelles qu'engendrent les logements tout au long de leur cycle de vie. J'ai travaillé avec les communautés à la recherche de solutions. J'ai mené à bien des projets avec des jeunes pour explorer comment leur itinérance a commencé et comment ils s'en sont sortis; j'ai effectué des recherches sur les défis uniques liés à la construction de logements accessibles dans les contextes nordiques; j'ai élaboré conjointement des politiques de logement afin d'établir une gouvernance locale; et j'ai pris en charge des projets de logement demandés par la communauté.

Grâce à ces projets et à d'autres, j'ai eu l'occasion de passer du temps dans de nombreuses communautés du Nord et de me rendre chez des centaines de leaders communautaires, de fournisseurs de logements et de membres de la communauté. Aux yeux de tous les intervenants que j'ai rencontrés, l'amélioration du logement revêt une importance urgente. Les points de vue que je vais exprimer aujourd'hui s'appuient sur les expériences qu'on m'a décrites, et j'espère que les recommandations que je présenterai reflèteront fidèlement les perspectives des membres de la communauté avec qui je suis invitée à travailler.

Je veux souligner que, comme le Comité l'a entendu, les coûts liés au logement augmentent partout au pays, et de manière disproportionnée dans le Nord, à cause de l'augmentation rapide des coûts des matériaux, de la main-d'œuvre et du transport. Je suppose que ce comité comprend les grandes lignes de ces facteurs et d'autres entourant l'accessibilité financière au logement dans le Nord, notamment les problèmes liés aux modèles d'occupation existants que Mme Christensen a décrits. Je veux plutôt consacrer mon temps à expliquer en quoi les coûts inabordables du logement sont également le résultat de politiques et de programmes.

D'après mon expérience, les logements actuellement construits dans le Nord ne peuvent pas être abordables à long terme pour les communautés, les occupants et les gouvernements. Ce phénomène ne date pas d'hier. Depuis des décennies, les mêmes problèmes se posent, principalement en raison des visions à court terme. Par « court terme, » j'entends qu'on accorde une attention excessive à la construction rapide de logements à faible coût en capital, pour respecter les programmes fédéraux et les exercices financiers.

Ces contraintes obligent souvent les communautés à précipiter les décisions en matière d'approvisionnement et à se contenter d'une architecture inadéquate et moins coûteuse. On construit des maisons avec des fondations qui ne sont pas adaptées aux sols, ce qui entraîne presque immédiatement des dommages structurels. Le niveau d'isolation est bien inférieur à ce qu'exige le climat, ce qui crée une forte demande d'énergie de la part des occupants. Les matériaux et les méthodes de construction ne sont pas suffisamment durables pour les températures extrêmes nordiques. La configuration des espaces habitables ne tient pas compte des modes de vie propres au Nord ni à la composition des familles. On se retrouve donc avec des logements ayant une durée de vie extrêmement courte — n'excédant pas de 10 à 15 ans, dans bien des cas — qui doivent être remplacés prématurément ainsi qu'avec des coûts d'énergie et d'entretien particulièrement élevés pour les occupants.

Fait qui est peut-être plus important encore, ces cycles sporadiques et à court terme ne permettent pas aux communautés d'investir dans la formation professionnelle nécessaire pour développer la capacité locale de construire, d'entretenir et de gérer des logements. La vision à court terme empêche les collectivités de développer une économie locale du logement, qui est pourtant un élément essentiel du logement abordable, durable et à long terme dans le Nord. Au lieu de cela, les collectivités dépendent de consultants et de travailleurs venant d'ailleurs. Cette dépendance entraîne une augmentation des coûts et un exode de l'argent vers le sud.

Le besoin de financement est urgent pour ramener les logements existants dans le Nord à une norme acceptable. Toutefois, si les politiques et les programmes ne changent pas fondamentalement, le réseau de logements du Nord continuera de bâtir des logements qu'il est impossible de chauffer et d'entretenir à un coût abordable, qui rendent les occupants malades et qui entraînent des problèmes de santé mentale associés au surpeuplement et à l'itinérance.

Ma décennie de recherche me porte à croire que l'accessibilité financière à long terme au logement dont les collectivités et les familles ont besoin sera impossible à atteindre si on n'apporte pas les trois changements majeurs suivants dans la construction de logements.

Le premier consiste à accroître le contrôle des communautés, afin qu'elles prennent de meilleures décisions en matière de logement — mieux adaptées aux circonstances — et qu'elles construisent des logements qui répondent à leurs besoins.

Le deuxième changement est de miser sur la formation et le développement économique afin que les collectivités puissent gérer, construire et maintenir des parcs de logements à un coût abordable et sans perdre de revenus au profit du Sud. Pour faire ces investissements, un financement prévisible et à long terme doit être offert sur plusieurs années.

Le troisième consiste à adopter des modèles d'établissement des coûts du cycle de vie qui reflètent les véritables dépenses liées aux logements au fil du temps. La transition vers ces modèles permettra de construire des maisons adaptées au climat, à la géographie et aux modes de vie du Nord. Pour adopter ces modèles, il faudra se défaire des prix maximaux par logement et d'autres plafonds de prix artificiels dans les programmes fédéraux destinés aux Autochtones, qu'on ne retrouve d'ailleurs pas dans d'autres modèles fédéraux sur le logement.

Ces changements constitueraient une reconnaissance notable du fait que le réseau de logements ne parvient pas à répondre aux besoins des résidents du Nord. De plus, ces changements représenteraient un point de départ pour changer la vie des personnes pour qui je parle et travaille dans le cadre de mes recherches.

● (0925)

Merci beaucoup de m'avoir invitée.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Beaulieu, de la North West Company. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Michael Beaulieu (vice-président, Opérations des magasins canadiens, The North West Company): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à participer à votre étude.

Je m'appelle Mike Beaulieu. Je suis vice-président des opérations des magasins canadiens pour la North West Company.

Dans nos magasins Northern et NorthMart, nous constatons chaque jour que l'accessibilité financière dans le Nord se résume à deux facteurs: le coût du transport pour acheminer les marchandises aux communautés éloignées et les programmes en place pour compenser les coûts.

Aujourd'hui, j'aimerais parler à la fois de Nutrition Nord Canada — un programme qui fonctionne, mais qui accuse du retard par rapport à l'augmentation des coûts — et des infrastructures derrière les coûts de tout ce que nous expédions dans le Nord.

Nutrition Nord Canada a été lancé en 2011 et a été renforcé par différents partis au pouvoir depuis. Il réduit le prix des aliments au quotidien pour les familles du Nord, mais il n'a jamais été indexé. Les taux de subvention n'ont pas considérablement augmenté depuis mai 2020. Depuis, le Canada a connu sa plus forte période d'inflation en 40 ans, et les coûts de fret dans le Nord ont augmenté encore plus rapidement. Dans sa propre évaluation, le gouvernement recommande de revoir les taux de subvention, qui ne sont pas indexés à l'inflation ou aux coûts de fret.

Il vaut la peine de s'arrêter un instant... pour expliquer comment fonctionne le financement. La subvention est versée par kilogramme expédié, de sorte que, lorsque les habitants du Nord font plus d'achats, le programme coûte d'autant plus cher. Par conséquent, les dépenses du programme peuvent augmenter sans que les prix baissent. C'est ce que le supplément de 30 millions de dollars versé en février a couvert: une consommation accrue aux taux en vigueur. Ce supplément était nécessaire, mais il n'a fait baisser le prix d'aucun article. Seuls des taux de subvention plus élevés auraient cet effet.

De plus, le prix du carburant a grimpé en flèche depuis l'escalade des tensions au Moyen-Orient à la fin de février. Depuis, nous payons des suppléments de carburant de 20 à 50 ¢ la livre pour le fret aérien. Il faut donc payer de deux à cinq dollars de plus rien que pour transporter un contenant de quatre litres de lait par avion. Les familles du Sud perçoivent cette augmentation à la pompe. Dans le Nord, les familles la perçoivent dans le prix de tout ce qui arrive par avion. Voilà pourquoi les garde-fous contre l'inflation sont plus importants que jamais.

Ce n'est pas seulement une question de prix, mais aussi de confiance. À mesure que la subvention perd de la valeur, les prix sur les tablettes augmentent, et ce, même si le programme est en vigueur. Les consommateurs en arrivent naturellement à la conclusion que le programme ne fonctionne pas ou que quelqu'un s'enrichit à leurs dépens. Cette perte de confiance de la part des clients nuit au programme, au gouvernement et aux détaillants comme nous.

Nous prônons la transparence pour démontrer comment les clients bénéficient de la subvention, mais le moyen le plus efficace de rétablir la confiance est de maintenir l'intégrité du programme. Nous ne savons pas encore quelle forme prendront les réformes prévues, mais nous saluons la volonté du gouvernement de créer une économie alimentaire nordique, qui renforcera la capacité des collectivités du Nord.

Entretemps, un financement adéquat peut donner des résultats dès maintenant. Nous l'avons vu récemment, lorsque le financement existant du programme Nutrition Nord a été rééquilibré afin de maximiser les retombées pour certaines communautés. Par exemple, le 1 er septembre, un contenant de quatre litres de lait à Coral Harbour est passé de 11,99 $ à 6,89 $. Cette diminution a été rendue possible grâce à la réaffectation de fonds existants, et non pas grâce à de nouveaux fonds. Imaginez ce qu'un financement indexé pourrait changer dans les 124 collectivités admissibles au programme de Nutrition Nord Canada, ou NNC.

Nous recommandons trois mesures qui peuvent immédiatement changer la donne.

Nous demandons au gouvernement d'indexer les taux de subvention de Nutrition Nord à l'inflation chaque année — pas seulement le budget, mais les taux eux-mêmes — et de rétablir la valeur qu'ils ont perdue depuis 2020.

Nous demandons également que les taux de subvention soient rééquilibrés pour refléter l'éloignement et le profil des coûts propres à chaque communauté. Comme l'a montré l'exemple du mois de septembre, c'est possible de le faire.

Par ailleurs, nous aimerions que la subvention au transport de surface soit également offerte aux communautés éloignées desservies par le transport ferroviaire, comme Churchill, Pukatawagan, Moosonee, Moose Factory et Schefferville.

Les infrastructures représentent l'autre moitié de l'équation. Si le programme Nutrition Nord contribue à réduire le coût des marchandises dans le Nord, ce sont les infrastructures qui peuvent rendre le transport moins coûteux et plus fiable. Les pistes d'atterrissage trop courtes et l'équipement de navigation désuet causent des perturbations dans la livraison des aliments et font augmenter les coûts pour les habitants du Nord.

● (0930)

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Michael Beaulieu: L'affectation des nouveaux fonds destinés aux infrastructures dans l'Arctique importe vraiment. Nous aimerions qu'ils servent à l'asphaltage et au prolongement des pistes d'atterrissage pour les gros avions-cargos; aux outils de navigation modernes; au dégivrage; et aux systèmes météorologiques. Ces investissements servent à la fois à assurer l'accessibilité financière, la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique.

La bonne nouvelle, c'est que la base du programme est déjà érigée. Le programme Nutrition Nord fonctionne. Si on lui accorde un financement qui augmente au même rythme que les coûts, les familles du Nord verront la différence dans leurs portefeuilles. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de coopérer avec le Comité et le gouvernement pour y arriver.

Merci. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer par M. Zimmer, qui dispose de six minutes.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à M. Beaulieu, de la North West Company.

Bonjour, monsieur Beaulieu. Comment allez-vous aujourd'hui?

Michael Beaulieu: Bonjour, monsieur Zimmer. Comment allez-vous?

Bob Zimmer: Je vais bien.

J'ai un article de *Cabin Radio* sous les yeux. Il a été publié plus tôt cette année, et on y apprend que la North West Company met en garde contre les augmentations de prix puisque les coûts montent en flèche. On peut y lire: « La North West Company affirme que les prix des biens vendus dans ses magasins sont susceptibles d'augmenter en raison de la hausse des prix de l'essence à l'échelle mondiale. »

L'article cite également Brigitte Burgoyne, la porte-parole de votre entreprise, qui affirme que « la hausse des prix du carburant fait déjà grimper les coûts de fret et de transport dans l'ensemble [du] réseau. » On lit aussi dans l'article: « Ces pressions touchent le plus durement les communautés nordiques et éloignées, où les marchandises sont acheminées par transport aérien et par transport sur de longues distances. »

Vous y avez fait allusion tout à l'heure, mais je vais vous poser une question fort simple: pourquoi les prix à l'épicerie sont-ils si élevés dans le Nord?

● (0935)

Michael Beaulieu: Eh bien, les prix à l'épicerie sont plus élevés dans le Nord à cause des coûts d'exploitation connexes — comme le coût du fret pour acheminer les marchandises par avion vers le Nord — et de la taille de nos marchés éloignés. Il faut beaucoup d'infrastructures pour exploiter un magasin de détail dans une petite communauté, et ces coûts sont assumés par une petite population. Les coûts élevés sont en partie attribuables aux faibles économies d'échelle et aux coûts liés à l'éloignement et à la géographie.

Bob Zimmer: Merci.

Le transport représente une part importante de ces coûts, comme on le lit dans l'article. Est-ce exact?

Michael Beaulieu: Oui.

Bob Zimmer: Je suis ravi que vous ayez parlé de l'inflation dans votre déclaration liminaire, car le problème ne se résume pas à l'augmentation des coûts de transport. Le problème du transport est inflationniste en soi, mais il faut aussi ajouter l'inflation qui n'est pas nécessairement liée au carburant.

J'ai une question bien simple: le coût des aliments augmente-t-il ou diminue-t-il dans le Nord?

Michael Beaulieu: Le coût des aliments augmente dans le Nord.

Bob Zimmer: D'accord. Je vous remercie de cette réponse directe.

Ma question est simple. C'est une question un peu plus directe, et vous y avez fait allusion tout à l'heure. Mark Carney a dit qu'il serait jugé en fonction des prix « à l'épicerie. » Je l'ai également dit cette semaine en comité. Il n'excluait pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; il a fait cette promesse à tous les Canadiens lors de la dernière campagne électorale.

Que peut faire Mark Carney dès maintenant pour réduire le coût des aliments dans le Nord? Quelle mesure serait facile...? Même la taxe d'accise a été suspendue temporairement. Nous avons demandé qu'on intervienne davantage pour le diésel. Même la Norme sur les combustibles propres, qui coûte de 6 à 11 ¢ le litre, est toujours en vigueur. De telles mesures font encore en sorte que le prix des aliments est élevé. Mark Carney peut-il prendre des mesures dès maintenant pour faire baisser ces prix? Vous pourriez peut-être nous expliquer les facteurs plus généraux de cet enjeu. Ma question est la suivante: que peut-il faire dès maintenant pour réduire le coût des aliments?

Michael Beaulieu: La taxe d'accise pour le diésel est de 4 ¢ le litre. Elle n'a pratiquement aucune incidence sur nos tarifs de fret, et son incidence est très limitée dans le Nord.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, l'indexation du programme Nutrition Nord à l'inflation — l'indexation des subventions, et non du budget — aurait un effet considérable et immédiat.

J'ai mentionné un exemple à Coral Harbour; nous avons remarqué des répercussions semblables grâce à un petit rééquilibrage dans des communautés comme Naujaat et Cambridge Bay. C'est la mesure la plus facile que le gouvernement pourrait prendre pour réduire immédiatement le coût de la vie des habitants du Nord. Le gouvernement doit envisager sérieusement de rééquilibrer la subvention et de l'indexer à l'inflation. Nous lui demandons également de remonter à 2020 et de tenir compte de l'inflation des cinq dernières années et demie.

Bob Zimmer: Monsieur Beaulieu, je vous remercie de cette réponse.

Je pense que Nutrition Nord était un effort de notre gouvernement pour lutter contre le coût élevé des aliments en 2011. Le programme n'est pas parfait, loin de là. De votre point de vue, il semble qu'il faille y apporter des modifications.

Je veux revenir au carburant en particulier. Vous avez dit que son incidence est négligeable, mais j'aimerais lire la citation d'un camionneur tirée d'un article dont j'ai parlé cette semaine à la Chambre. On y lit que « de Montréal à Toronto [...] les coûts, » en raison de l'augmentation du prix du carburant, ou du diésel en particulier, pour un trajet d'environ « 1 000 kilomètres, » ont presque doublé par rapport à « 850 $ le 1 er janvier. »

Dans cet exemple, il est seulement question de 1 000 kilomètres. Le trajet à parcourir pour acheminer des marchandises d'un point de départ comme un entrepôt vers une communauté éloignée comme Tuktoyaktuk représente bien plus de 1 000 kilomètres: il est de 7 000 kilomètres. Imaginez l'augmentation des coûts pour un tel trajet. Faites le calcul. Il faut multiplier environ 600 $ par sept, pour arriver à 4 200 $ par voyage. Cela représente un coût énorme pour les aliments. Nous l'avons vu à Tuktoyaktuk et à Inuvik, où un contenant de lait ordinaire coûte 18 $ dans l'un de vos magasins. Le lait au chocolat coûte 20 $. Vous savez, le coût du carburant est loin d'être négligeable.

Michael Beaulieu: Je suis d'accord avec vous et il y a une autre nuance à laquelle la plupart des gens ne pensent pas. Un camion qui parcourt 7 000 kilomètres pour livrer du fret dans le Nord génère un revenu à l'aller, mais pas au retour. Dans les faits, lorsque nous négocions des tarifs avec les transporteurs, ils ne visent pas un trajet de 7 000 kilomètres, mais bien un trajet de 14 000 kilomètres. Ces camions reviennent vides du Nord, mais vous payez quand même le kilométrage, et cela se répercute sur les coûts d'exploitation de détaillants comme North West.

● (0940)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Hanley.

Vous avez six minutes.

Brendan Hanley: Merci.

L'ampleur des sujets abordés ici aujourd'hui montre la complexité de tous ces domaines et leur interconnexion en ce qui concerne l'infrastructure, l'aviation, le transport et le carburant, de même qu'en ce qui a trait aux facteurs associés au coût du carburant à l'échelle mondiale et leur incidence sur le prix des aliments dans les petites collectivités.

J'aurais aimé disposer de plus de quelques minutes, mais j'aimerais commencer par vous, monsieur de Barros.

Je vous remercie d'avoir contribué à la production de ce rapport et d'avoir parlé de certains points saillants. Vous avez mentionné de nombreux aspects importants de l'aviation dans le Nord. Il y a deux domaines qui m'intéressent. Je remarque que votre recherche porte sur l'efficacité des transports et le rendement du réseau. Alors que nous songeons aux soins de santé et à ce que nous pouvons faire avec le système que nous avons, en reconnaissant qu'il y a des limites aux sommes supplémentaires que nous pouvons y investir, je me demande s'il y a des similitudes avec l'aviation. Si l'on examine l'efficacité du transport et le rendement du réseau, on reconnaît qu'il y a de réels besoins en matière d'infrastructure — des pistes asphaltées, par exemple — que nous devons combler dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas. Quelles recommandations pouvez-vous formuler sur la façon dont nous pouvons améliorer le réseau d'aviation que nous avons dans le Nord?

L'autre chose dont vous pourriez peut-être nous parler brièvement, c'est le cadre stratégique pour le Nord que vous avez évoqué. Je sais que, souvent, les politiques du Sud ne correspondent pas aux réalités du Nord. Vous pourriez peut-être nous en parler un peu.

Alexandre de Barros: En ce qui concerne l'amélioration des services dans le Nord, il y a plusieurs mesures que l'on pourrait prendre. On pourrait travailler à l'asphaltage des pistes à des endroits précis, mais aussi à l'amélioration des procédures de vol aux instruments dans certains aéroports, ce qui serait probablement beaucoup moins coûteux que de simplement fournir des pistes asphaltées.

Il y a aussi la question de l'entretien hivernal, qui est essentiel pour maintenir ces aéroports en activité pendant l'hiver. Il y a plusieurs types d'investissements dont les coûts varient. L'asphaltage d'une piste est beaucoup plus coûteux que les procédures de vol aux instruments, par exemple, qui permettent aux aéroports de fonctionner toute l'année, et que l'entretien hivernal.

J'aime le parallèle avec le système de soins de santé, parce qu'il s'agit du même problème, en gros. Il faut déterminer ce que nous voulons réaliser et combien nous sommes prêts à dépenser à cet égard. La mise en place d'infrastructures dans le Nord, surtout des infrastructures aéroportuaires, coûte très cher. Combien sommes-nous prêts à dépenser pour les améliorer? C'est la question à un million de dollars.

En ce qui concerne les politiques, je dis toujours que les compagnies aériennes sont des entreprises, alors elles sont toujours à la recherche de profits, et il est très peu probable qu'elles atteignent des niveaux de profits élevés grâce au transport vers le nord. Si on veut avoir une politique pour y augmenter les services, il faut donner des subventions. Sans ces subventions, il y a vraiment très peu que l'on puisse faire pour accroître la soi-disant efficacité du réseau.

Brendan Hanley: Ce sont d'excellentes idées, en plus de bon nombre des recommandations du rapport. Nous allons y réfléchir sérieusement.

Madame McCartney, ce n'est là qu'un exemple, mais j'ai eu l'occasion au cours de l'été de me rendre à Cambridge Bay. Il se passe beaucoup de choses dans le domaine du logement là-bas. Il y a un besoin criant, évidemment, comme il y en a autour du territoire et dans les trois territoires, d'ailleurs.

Voici ce qui m'intéresse. Vous parlez de planification et de conception des logements. Il semble y avoir une grande variété de modèles de logements qui ont été construits à Cambridge Bay, par exemple, au cours des dernières années, et même au cours des deux ou trois dernières décennies... des modèles très intéressants.

Ce que je me demande, c'est comment on évalue ces éléments de manière systématique pour déterminer ce qui fonctionne le mieux pour les logements locaux, conçus par les collectivités et adaptés au Nord. On dirait presque qu'il y a une expérience naturelle en cours avec divers modèles qui ont été construits. Ils sont très impressionnants, mais je ne sais pas s'il existe une façon systématique d'évaluer — ou si cela fait partie de vos recherches et si vous pourriez nous en parler — ce qu'il y a sur le terrain, ce qui fonctionne et ce qui peut être mieux adapté et mis à l'échelle.

● (0945)

Shelagh McCartney: Je vous remercie pour votre question.

Lorsque nous songeons à la conception, nous devons réfléchir à ce qui est abordable et approprié. En ce qui a trait au contrôle des collectivités sur leurs logements pour prendre les décisions en matière de planification et de conception, je dirais qu'elles sont en mesure de tenir compte des besoins locaux, des types de logements requis, des moyens de la population ou des conditions du sol.

Il y a beaucoup de modèles rattachés aux programmes qui sont mis en œuvre dans le Nord. C'est parfois à ce moment-là que nous voyons l'innovation se produire en direct.

Je dirais qu'il y a déjà beaucoup d'innovation au sein des populations du Nord quant à la façon de concevoir et de planifier pour leurs collectivités sans que des programmes extérieurs, venant du Sud, dictent ce qui doit être rattaché au financement.

Lorsque nous pensons à la pertinence, nous devons également penser à l'enveloppe du bâtiment et à sa capacité à résister au climat.

Je dirais aussi qu'il faut tenir compte des besoins en matière de développement social. Nous avons vu les combinaisons dont j'ai parlé en ce qui concerne les logements d'une, deux, trois, quatre et cinq chambres à coucher, les logements multigénérationnels...

Le président: Madame, si vous pouviez nous de soumettre le reste de votre réponse par écrit, nous vous en serions très reconnaissants.

Merci beaucoup.

[*Français*]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je dois dire qu'en écoutant l'ensemble des témoins, je retrouve notre Nord, je retrouve ma circonscription.

Monsieur de Barros, j'aimerais d'abord vous parler de votre étude.

Parmi les aéroports qui desservent les 146 collectivités dont vous avez parlé, sept se trouvent dans ma circonscription. Vous avez dit qu'il n'existait aucune politique fédérale et qu'il serait souhaitable d'en avoir une, si je ne m'abuse. J'ai trouvé cette idée intéressante. J'aimerais donc entendre vos commentaires à ce sujet.

Ensuite, j'aimerais vous poser une question sur l'efficacité. Vous avez dit qu'il n'y avait pas beaucoup plus à faire pour augmenter l'efficacité. Cependant, quand on parle du développement économique, par exemple, qui peut être lié au fait d'avoir des infrastructures aéroportuaires, est-ce que ça peut être une solution?

J'aimerais soulever un troisième élément. Le gouvernement fédéral souhaite se départir de certains aéroports. On l'a vu dans le cas des aéroports de ma circonscription, dont j'ai parlé, mais c'est aussi le cas dans d'autres régions, que ce soit à Schefferville, à Chevery ou à Harrington Harbour. C'est la même chose pour les quais.

Croyez-vous que c'est une bonne solution ou, à tout le moins, une solution pour les collectivités nordiques que de se départir de ces infrastructures?

Je vous pose plusieurs questions à la fois, mais je sais que vous êtes capable d'y répondre et que ce sera encore plus intéressant. Merci beaucoup, monsieur de Barros.

[*Traduction*]

Alexandre de Barros: Je vais d'abord répondre à la dernière question. La privatisation des aéroports est une question qui me préoccupe.

La privatisation fonctionne normalement pour les très grands aéroports. Pour les très petits aéroports, certains exploitants privés pourraient vouloir reprendre leurs activités s'ils reçoivent suffisamment de subventions. Ce ne serait pas vraiment une privatisation, dans ce cas.

Certains des aéroports que vous avez mentionnés plus tôt... J'ai dit qu'il y avait une poignée de collectivités qui n'ont pas accès à des aéroports, mais qui ont accès à d'autres modes de transport. Du point de vue du réseau, il est important de se rappeler que nous ne parlons pas seulement de transport aérien.

Il est également important de réfléchir à ce que nous pouvons faire en matière d'accès au transport terrestre. Il ne s'agit pas seulement de ce que nous devons dépenser pour améliorer l'infrastructure aéroportuaire — et je pense que nous devons dépenser beaucoup pour investir dans ce domaine —, mais nous devons aussi examiner comment tout cela est lié au réseau de transport terrestre et voir s'il y a des moyens d'améliorer l'ensemble du système, et pas seulement le système de transport aérien.

Merci. J'espère avoir répondu à vos questions.

● (0950)

[*Français*]

Marilène Gill: Oui, vous avez répondu à une des questions. Je sais que c'était très large.

Évidemment, les aéroports ne seront pas privatisés. Par contre, ma crainte, c'est que le gouvernement les abandonne tout simplement. Vous avez aussi parlé du transport routier. Dans les communautés dont je vous ai parlé, il n'y a aucun transport routier. Il y a du ravitaillement par avion, sinon par bateau ravitailleur, mais les quais vont possiblement être abandonnés aussi par le gouvernement fédéral. Il se départit d'infrastructures qui sont cruciales pour ces communautés. En fait, elles sont nécessaires à leur survie.

J'aimerais donc savoir quelle est votre recommandation. Elle est peut-être très nuancée. Vous pouvez y réfléchir aussi, mais j'aimerais savoir s'il y a quelque chose à faire. Est-ce qu'on doit conserver et rénover ces infrastructures?

Vous avez parlé d'un réseau. Est-ce qu'on doit trouver d'autres façons de créer un réseau, par exemple par la route, comme vous l'avez dit? C'est ce qui m'intéresse. Est-ce qu'on peut se permettre d'abandonner ces communautés?

[*Traduction*]

Alexandre de Barros: J'espère que nous n'abandonnerons pas ces communautés. Nous devons investir pour conserver ces infrastructures, car elles sont essentielles pour bon nombre de ces collectivités. Il s'agit souvent du lien avec le monde extérieur. Oui, nous devons les maintenir en activité, et pour ce faire, il faut des investissements.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup.

Monsieur Beaulieu, vous avez mentionné Schefferville, qui est également dans ma circonscription. Je pense aux magasins Northern.

Bien sûr, vous avez abordé la question de Nutrition Nord Canada, et je suis très heureuse d'en entendre parler. Il y a des communautés qui sont desservies par rail, mais on s'entend que le transport par rail n'est pas constant non plus à Schefferville, à Kawawachikamach et à Matimekush—Lac-John.

Par ailleurs, vous avez parlé de l'indexation de la déduction pour les habitants des régions éloignées. Il y a deux catégories: la zone A et la zone B. Ça n'a pas été indexé depuis 2018, si je ne me trompe pas. Évidemment, ça touche autant le transport de passagers, et non pas de marchandises, que la capacité des gens à se procurer des denrées.

Pensez-vous que ça pourrait aider également les communautés du Nord, si le gouvernement décidait d'indexer cette déduction fiscale?

[*Traduction*]

Le président: C'est tout le temps que nous avons, et si quelqu'un souhaite soumettre d'autres observations par écrit...

[*Français*]

Marilène Gill: Oui, je les prie de le faire. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le président: Allez-y. Nous accepterons tous les mémoires par écrit. C'est une excellente façon de poursuivre la discussion.

D'accord, nous passons maintenant à M. Dalton, qui dispose de cinq minutes.

Allez-y.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Merci beaucoup, et merci à nos invités de s'être joints à nous aujourd'hui.

Monsieur Beaulieu, vous êtes l'un des vice-présidents de la North West Company, et j'ai un sentiment d'attachement personnel avec cette entreprise. Mes grands-oncles et arrière-grands-oncles géraient certains magasins et étaient coureurs des bois — Métis —, alors mes liens remontent à très loin.

Je suis nouvellement membre de ce comité, et je ne m'étais même pas rendu compte... J'ai fait peu de voyages dans le Nord, seulement à Fort Simpson, alors je ne savais même pas que vous y aviez des magasins. C'est très intéressant.

Combien l'entreprise a-t-elle de magasins dans le Nord?

Michael Beaulieu: Dans tout le Nord canadien, nous exploitons environ 145 magasins dans 125 collectivités. La différence, c'est que, dans certains marchés, nous avons des dépanneurs distincts. Nous desservons 125 collectivités au Canada.

● (0955)

Marc Dalton: Vous avez une très bonne idée des coûts, des prix et de l'inflation. Le coût de vos aliments et de vos biens augmente-t-il, surtout dans le Nord?

Michael Beaulieu: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous venons de traverser un certain nombre d'années d'inflation élevée qui a eu une incidence non seulement sur le coût des biens, mais aussi sur celui du transport.

Marc Dalton: Les choses sont devenues plus difficiles pour vous sur le plan financier, en ce qui concerne les coûts. Il faut les récupérer et faire des profits pour maintenir les opérations. Ces coûts sont refilés aux clients. Que pensez-vous de l'impact de ces coûts croissants sur les populations du Nord?

Michael Beaulieu: Il est évident que la situation rend l'abordabilité — qui est le sujet de la réunion d'aujourd'hui — de plus en plus difficile pour nos familles du Nord. Il est de plus en plus difficile pour elles de se procurer des produits de première nécessité.

J'ai parlé d'indexer le programme Nutrition Nord Canada à l'inflation, mais il y a d'autres sources de revenus et programmes de financement du gouvernement. Même l'Allocation canadienne pour enfants n'est pas indexée pour une famille qui vit à Pond Inlet ou à Arctic Bay. La famille qui vit à Ottawa reçoit des prestations selon la même formule. Ce pourrait sans doute être une occasion pour le gouvernement d'examiner d'autres programmes dans une optique nordique et de mieux adapter l'inflation au coût de la vie.

Marc Dalton: Merci.

La situation est de plus en plus difficile. Nous avons un gouvernement qui est au pouvoir depuis 11 ans, et les choses ne se sont pas améliorées. Je tiens à le souligner.

Je vais maintenant m'adresser à M. de Barros.

Je vous remercie pour vos commentaires. Vous avez parlé de l'importance de l'industrie aérienne et des vols nolisés et réguliers, qui sont directement liés à l'abordabilité.

J'ai une question. Il n'y a eu aucun commentaire à ce sujet, alors je ne sais pas où cela va nous mener. Est-ce que la paperasserie, la réglementation et la bureaucratie ont une incidence sur votre industrie?

Alexandre de Barros: Oui, tout à fait. Je ne parlerais pas nécessairement de paperasserie. Il ne faut pas oublier que la sécurité est extrêmement importante lorsqu'on pilote un avion. Une compagnie aérienne doit donc franchir de nombreuses étapes pour obtenir un permis d'exploitation.

Marc Dalton: Je ne parlerai pas de bureaucratie et de paperasserie. La sécurité est évidemment un facteur. Nous ne voulons pas que cela soit compromis, mais, de votre point de vue, y a-t-il des règlements ou des défis qui vous ralentissent ou des services d'entreprise qui ajoutent inutilement aux coûts?

Alexandre de Barros: Il est très coûteux de démarrer une compagnie aérienne. Les difficultés relatives à leur création signifient qu'il n'y a qu'une poignée d'entre elles qui sont en mesure d'exercer leurs activités au Canada en général, et pas seulement dans le Nord.

Marc Dalton: Merci beaucoup.

Je vais m'adresser à Mme McCartney.

Vous avez parlé du caractère à court terme des programmes de logement. Je me demande quelle est votre solution précise en matière de logement.

Les maisons préfabriquées sont-elles largement utilisées dans le Nord? Dans quelle mesure sont-elles efficaces comme options de logement?

Shelagh McCartney: On a recours à la construction de maisons préfabriquées dans le Nord, mais pas de façon continue, je dirais. Elles ont été utilisées à de nombreuses reprises au cours des dernières décennies.

Ce que j'ai voulu dire lorsque j'ai parlé du caractère à court terme des programmes, c'est qu'en règle générale, ils permettent l'accès au logement pendant un an, puis la communauté doit présenter une nouvelle demande pour l'année suivante. Elle doit ensuite en présenter une autre l'année suivante.

Une telle instabilité entraîne des coûts plus élevés, parce que nous ne sommes pas en mesure de mettre en place un système économique en fonction de ces programmes.

Le président: Merci beaucoup.

Merci beaucoup, monsieur Dalton.

Nous passons maintenant à Mme Idlout.

Lori Idlout: Merci beaucoup à tous les témoins. *Qujannamiik*.

Je vais poser mes questions à Michael Beaulieu.

Je suis heureuse de vous revoir. Nous nous sommes vus la dernière fois à Arviat. Je ne me souviens pas si vous me l'avez dit: depuis combien de temps travaillez-vous pour la North West Company?

● (1000)

Michael Beaulieu: Je travaille avec North West depuis 33 ans.

Lori Idlout: Oh, c'est formidable.

Je suis certaine que vous avez toujours fait le suivi des profits réalisés par la North West Company au cours des 33 dernières années. Est-ce que l'entreprise a enregistré des profits au cours de ces années? Quelle est la tendance? Pouvez-vous nous en parler?

Michael Beaulieu: Nous sommes une société cotée en bourse, et nous sommes rentables. Nous publions nos résultats, comme le font toutes les sociétés comme la nôtre. Si l'on pense aux bénéfices non répartis par rapport aux ventes, cela représente entre 4 et 5 cents pour chaque dollar. La situation est semblable à celle d'autres acteurs de l'industrie dans le secteur de l'épicerie.

Lori Idlout: Merci.

L'entreprise est demeurée rentable au cours des 33 dernières années où vous y avez travaillé.

Michael Beaulieu: Oui. Je n'ai pas de tableau des 33 dernières années sous les yeux, madame Idlout, mais de façon générale, c'est exact.

Lori Idlout: Merci beaucoup.

J'aimerais parler d'une conversation que nous avons eue à Arviat. Vous vous souviendrez que lorsque j'y suis allée, l'une des questions portait sur la fréquence à laquelle les prix changent. J'ai été heureuse d'apprendre que les gérants locaux ne pouvaient pas modifier les prix, car c'est une grande préoccupation pour les consommateurs qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Pouvez-vous nous dire quelle est la politique de l'entreprise? Comment déterminez-vous quand les prix changent dans les magasins locaux?

Michael Beaulieu: Au niveau de la direction, nous avons des gestionnaires de catégorie qui entretiennent des liens avec nos fournisseurs. Ils gèrent l'éventail de produits que nous vendons en magasin. Ce sont eux qui décident quels produits nous allons vendre, dans quels magasins et dans quelles régions. Ils s'occupent de la relation avec les fournisseurs et de la négociation des coûts avec ces derniers.

Nous avons ensuite un service distinct chargé de l'établissement des prix qui, à partir des produits sélectionnés par les équipes responsables de chaque catégorie, élabore des modèles de calcul de marge pour chaque catégorie et chaque type de produit. Lorsque nous fixons nos prix, nous tenons également compte de facteurs concurrentiels et de la concurrence sur le marché.

Les prix sont transmis directement de notre bureau aux magasins. Ces magasins recueillent des informations sur la concurrence et les commentaires des clients et ils nous en font part régulièrement. Ces facteurs influencent nos décisions en matière d'établissement des prix, mais les gestionnaires de chacune de nos unités commerciales ne modifient pas eux-mêmes les prix.

Les frais de transport de marchandises constituent un autre facteur important. Ils ont connu une augmentation considérable — qui s'est intensifiée au cours des huit ou neuf derniers mois — attribuable au supplément pour le carburant. Ces coûts finissent par s'ajouter directement au prix de chaque article. Lorsque les tarifs de transport de marchandises augmentent, les prix en magasin augmentent également, et lorsque ces tarifs baissent — nous espérons que les suppléments pour le carburant diminueront un jour —, les prix devraient également baisser.

La façon dont nous fixons les prix... Cela se fait avant d'ajouter les frais de transport des marchandises et avant de déduire la subvention du programme Nutrition Nord Canada. Les marges que nous appliquons aux produits que nous vendons n'ont aucune incidence sur les frais de transport ni sur la subvention.

Lori Idlout: Très bien. C'est très utile de comprendre comment cela fonctionne, étant donné qu'il y a toujours des préoccupations au sujet des variations de prix, en particulier lorsqu'il y a des programmes offerts par le gouvernement fédéral, comme l'Initiative: Les enfants inuits d'abord ou le programme Nutrition Nord que vous avez mentionnés, par exemple.

Avez-vous modifié vos prix après les décisions du gouvernement fédéral au sujet de l'Initiative: Les enfants inuits d'abord ou du principe de Jordan?

Le président: Il vous reste environ 15 secondes, alors vous voudrez peut-être répondre à cette question par écrit. C'est une assez longue...

Michael Beaulieu: Aucun de ces programmes n'a eu d'incidence sur les prix que nous établissons ou sur notre modélisation.

Le président: Très bien. Voilà une réponse courte.

● (1005)

Michael Beaulieu: Je vais vous fournir une réponse plus détaillée par écrit, mais aucun des deux programmes n'a eu d'incidence à cet effet.

Le président: Merci beaucoup de cette brève réponse.

Madame Gill, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poser ma dernière question à Mme McCartney. Je suis absolument d'accord avec elle sur la question de moduler les constructions dans le Nord en fonction du territoire et sur le fait que les décisions doivent être prises par les personnes qui vivent sur le territoire.

J'ai un bel exemple à donner. Juste un peu de fierté, parfois, ça fait du bien, en comité. À Fermont, il y a un mur. On appelle ça un mur, mais c'est une construction résidentielle où plusieurs personnes habitent. Au départ, tout le monde y habitait. Il y a une piscine, une mairie, des pompiers, des écoles et des soins de santé au même endroit. Ce bâtiment a été construit au nord pour permettre la construction d'autres maisons au sud, parce qu'il les protège. Donc, c'est possible de le faire. C'est une construction qui date des années 1970, mais ça se fait encore.

Madame McCartney, j'aimerais entendre vos commentaires sur la question de l'argent qui s'en va vers le sud et sur les répercussions que ça a sur le logement dans le Nord. Je pense que vous aviez terminé votre présentation en parlant de cette idée, alors j'aimerais avoir plus de détails là-dessus.

Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Shelagh McCartney: Merci beaucoup de la question.

Ce sur quoi je souhaitais attirer votre attention par rapport aux fonds investis dans le Nord, c'est que pour assurer la réussite de tout projet de logement, il faut tenir compte des coûts du cycle de vie et de la capacité à développer une main-d'œuvre locale associée à ces projets.

En misant sur des décisions prises à l'échelle locale et sur un financement prévisible, il est possible de bâtir un secteur du logement susceptible de créer une main-d'œuvre. Il ne sert à rien d'offrir de la formation professionnelle si les gens ne peuvent pas ensuite lancer leur entreprise, gagner leur vie et subvenir aux besoins de leur famille. J'ai parlé des coûts du cycle de vie de ces projets. Le fait de reproduire les modèles du Sud et de construire des logements comme on le fait là-bas, avec des entrepreneurs de l'extérieur qui arrivent en avion et restent dans la collectivité une semaine ou une heure pour ensuite repartir, entraîne une forte augmentation des coûts et fait en sorte qu'une grande partie des fonds sont investis dans les régions du Sud.

Pour aller plus loin, considérons le logement comme un besoin communautaire... Vous avez évoqué l'idée d'avoir une piscine et un centre communautaire. Il faut réfléchir à la question du logement non pas en se concentrant uniquement sur la structure physique d'une maison, mais aussi en tenant compte de la communauté dans son ensemble et de ses besoins.

Le président: Merci beaucoup.

Notre dernier intervenant, pour trois minutes, sera un député libéral.

Monsieur Shahnawaz, vous avez trois minutes.

Tanveer Shahnawaz (Beaches—East York, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma prochaine question s'adresse à Mme McCartney.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des moyens permettant aux jeunes de sortir de l'itinérance. Je me demandais si vous pouviez nous en dire plus à ce sujet et faire le lien avec vos recommandations concernant le plus grand contrôle des collectivités et avec la façon dont le gouvernement fédéral peut contribuer à répondre à certains besoins et à combler certaines lacunes.

Shelagh McCartney: Je serai heureuse de le faire.

La question de l'itinérance ne fait pas partie de ce sur quoi j'ai insisté dans ma déclaration. Néanmoins, cette question me préoccupe beaucoup, comme vous l'avez dit. Les jeunes autochtones du Nord sont plus touchés par l'itinérance que tout autre groupe démographique au pays. Grâce à mes recherches sur les jeunes autochtones et les moyens de se sortir de l'itinérance, j'ai appris qu'on ne peut comprendre ces tendances en matière de logement sans tenir compte des défaillances dans les systèmes, de façon plus générale, notamment dans les soins de santé, l'éducation, les services à la famille et à la jeunesse, ainsi que le système de justice.

Nous devons nous dire qu'en impliquant les jeunes dans les projets de logement, nous leur donnons la chance d'imaginer un avenir et de le construire, en plus d'éprouver de la fierté devant ce qu'ils bâtissent. De nombreux programmes sont destinés aux jeunes dans ce contexte, mais l'important, c'est de donner à nos jeunes les moyens de réfléchir à leur propre situation d'itinérance, de contribuer positivement à une économie du logement et d'y envisager leur avenir. Cela se rattache à la vision à court terme dont je parlais. Je crois que le fait de consacrer les mêmes montants au logement garantirait une plus grande abordabilité, car cela permettrait de bâtir des économies sur place. Cela donnerait aussi aux jeunes la possibilité de participer aux initiatives dans ce système et, nous l'espérons, de trouver une façon de se sortir de l'itinérance.

Je serais ravie de vous en dire plus sur la question de l'itinérance chez les jeunes, ainsi que sur les parcours et les programmes qui, selon nous, posent problème. Je tiens vraiment à souligner qu'on ne peut pas répondre à ce besoin en se limitant au logement. La réflexion doit inclure les soins de santé, l'éducation, les services à la famille et le système de justice.

Tanveer Shahnawaz: Je vous remercie.

Pourriez-vous faire le lien avec un financement prévisible et à long terme? Plus précisément, a-t-on réussi à créer des occasions pour les jeunes? Quelles sont les voies à suivre à cet égard?

● (1010)

Shelagh McCartney: Bien sûr. Nous pouvons revenir à la vision à court terme que j'ai évoquée et à mes commentaires plus généraux à ce sujet. Comme je l'ai dit, par « court terme », j'entends que... On peut, en fait, construire des logements. Il ne faut toutefois pas se contenter d'un programme qui prévoit la construction de logements dans 10 ans, puis la construction d'autres logements cinq ans plus tard.

Pour que les jeunes puissent envisager leur avenir dans leur collectivité et se bâtir une vie, ils ont besoin de... Je crois que le logement est l'un des meilleurs outils de développement économique disponibles dans le Nord. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de l'argent qui sort des communautés et de l'argent qui va vers le Nord... Nous perdons l'une de ces formidables occasions économiques.

Si l'on pense aux programmes pour les jeunes qui visent à... Il existe des programmes dans le cadre desquels les jeunes participent à la construction de leur propre logement. Ce faisant, ils acquièrent des compétences en menuiserie, en mécanique et en électricité. Nous en avons vu des exemples concrets. Nous avons également vu des jeunes participer aux recherches que nous avons entreprises au sein de la collectivité, jouer un rôle important au sein de celle-ci et avoir voix au chapitre.

Les jeunes ont un point de vue très différent de celui des chefs de famille. Il est donc important de les inclure dans les données du recensement, de connaître leurs opinions et de réfléchir sérieusement à la mobilisation possible.

Pour revenir à la vision à court terme, je dirais que nous devons veiller à mettre en place des économies durables, capables de soutenir les jeunes afin qu'ils puissent entrevoir, lorsqu'ils sortent de l'itinérance, ou au sein de leur famille, un avenir pour eux-mêmes et leur communauté.

Le président: Merci beaucoup. Voilà qui met fin à notre réunion.

Merci beaucoup à nos témoins. Ces renseignements nous seront très utiles dans le cadre de notre étude.

Comme il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, ai-je la permission de lever la séance?

Des députés: Oui.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca